



A l'attention de
Monsieur Adolphe DIGOUE
Membre du Gouvernement de la
Nouvelle-Calédonie en charge de
l'Economie

Nouméa, le 8 septembre 2021

Nos Réf. : 2021-09-2883

Monsieur le membre du gouvernement,

Faisant suite à la conférence de presse du Gouvernement de la Nouvelle-Calédonie en date du 8 septembre 2021, et aux déclarations du Docteur Thierry DE GRESLAN confirmant que le statu COVID free était désormais inatteignable, nos organisations demandent collectivement au Gouvernement de la Nouvelle-Calédonie de revoir en urgence les dispositions relatives à l'ouverture des commerces « essentiels » et « non essentiels ».

Nous considérons en effet que ces dispositions sont profondément inéquitables et n'ont plus de sens dans un contexte de COVID circulant, à l'heure où les commerces et fournisseurs de services sont équipés en moyens de distanciation et en mesure de mettre en place des jauges garantissant un accès restreint et sécurisé au public.

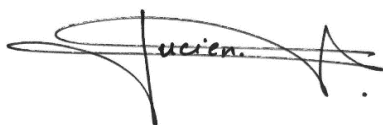
Comment en effet accepter que des surfaces spécialisées soient dans l'obligation de fermer leurs portes alors que des surfaces dites « généralistes » peuvent rester ouvertes au motif qu'une infime minorité de leur chiffre d'affaires est réalisé sur des produits dits « essentiels » ?

Les commerces concernés par ces fermetures et leurs salariés ont déjà lourdement contribué à l'effort collectif lié à la crise sanitaire : ce sont les mêmes qui en 2020 et en 2021 ont déjà dû fermer leurs portes quand tant d'autres ont continué leur activité.

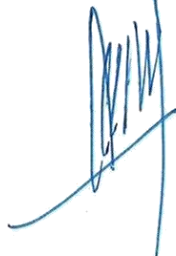
Il est nécessaire de leur permettre de ré-ouvrir leurs portes de façon immédiate dans le respect des plans de continuation de l'activité, pour ne pas ajouter à une crise sanitaire majeure, une crise économique sans précédent.

Nous vous prions de croire, **Monsieur le membre du gouvernement**, à l'assurance de nos sentiments les meilleurs.

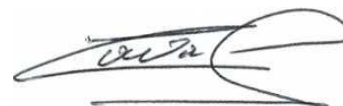
Président de la CPME-NC
M. Yann LUCIEN



Présidente du MEDEF-NC
Mme Mimsy DALY



Président de l'U2P NC
M. Jean-Louis LAVAL



Liste des syndicats solidaires de la démarche :

- **FINC**
- **Fédération du Commerce de NC**
- **SIDNC**
- **Syndicat des Commerçants**
- **FETTNC**
- **FCBTP**
- **Femmes Cheffes d'Entreprise**

Copie à :

M. Patrice Faure Haut-commissaire de la République